

COMMUNIQUE DE PRESSE

26 janvier 2011

Salon des entrepreneurs - 2 et 3 février 2011 **La retraite complémentaire Agirc et Arrco** **au rendez-vous**

Les 2 et 3 février, l'Agirc et l'Arrco participeront au Salon des entrepreneurs, qui se déroulera au Palais des Congrès, Porte Maillot, à Paris. Ils animeront un Espace Protection sociale et Emploi (stands n°217 et n°218), aux côtés de l'Urssaf, du RSI, de Pôle Emploi, de net-entreprises.fr et de la CCVRP¹.

De futurs entrepreneurs bien informés sur leur retraite complémentaire

Les conseillers du service réglementation de l'Agirc et de l'Arrco informeront les visiteurs sur les démarches administratives à effectuer pour s'affilier à la retraite complémentaire dans le cadre de la création ou de la reprise d'une entreprise. Ils répondront à toutes les autres questions concernant leurs droits à la retraite complémentaire de salarié du secteur privé, le cumul emploi-retraite ou les conséquences du choix de leur statut sur leur retraite.

Les conseillers reçoivent les visiteurs individuellement : l'objectif est d'apporter des réponses adaptées et personnalisées !

Les micro-conférences, une info générale, pour tous

Les animateurs de l'Espace Protection sociale et Emploi proposent un programme complet de micro-conférences, notamment sur la protection sociale du chef d'entreprise et sur les retraités créateurs d'entreprise. En fin de journée, un temps d'échange est prévu sur l'espace micro-conférences, pour permettre aux visiteurs de dialoguer avec les représentants des organismes de protection sociale.

Consultez le programme des micro-conférences et téléchargez une invitation sur www.agirc-arrco.fr, rubrique A la Une

CONTACTS PRESSE

Gaëlle VACHER - 01 71 72 12 35 gvacher@agirc-arrco.fr
Catherine FAVRE – 01 71 72 14 38 cfavre@agirc-arrco.fr

¹ Organisme de recouvrement de cotisations de sécurité sociale et des contributions d'assurance chômage des vrp multcartes.